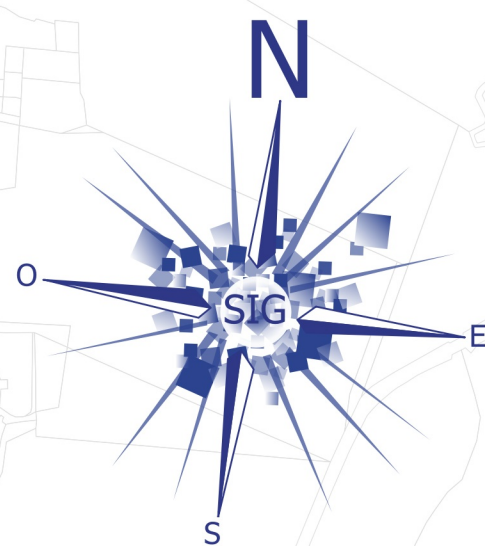


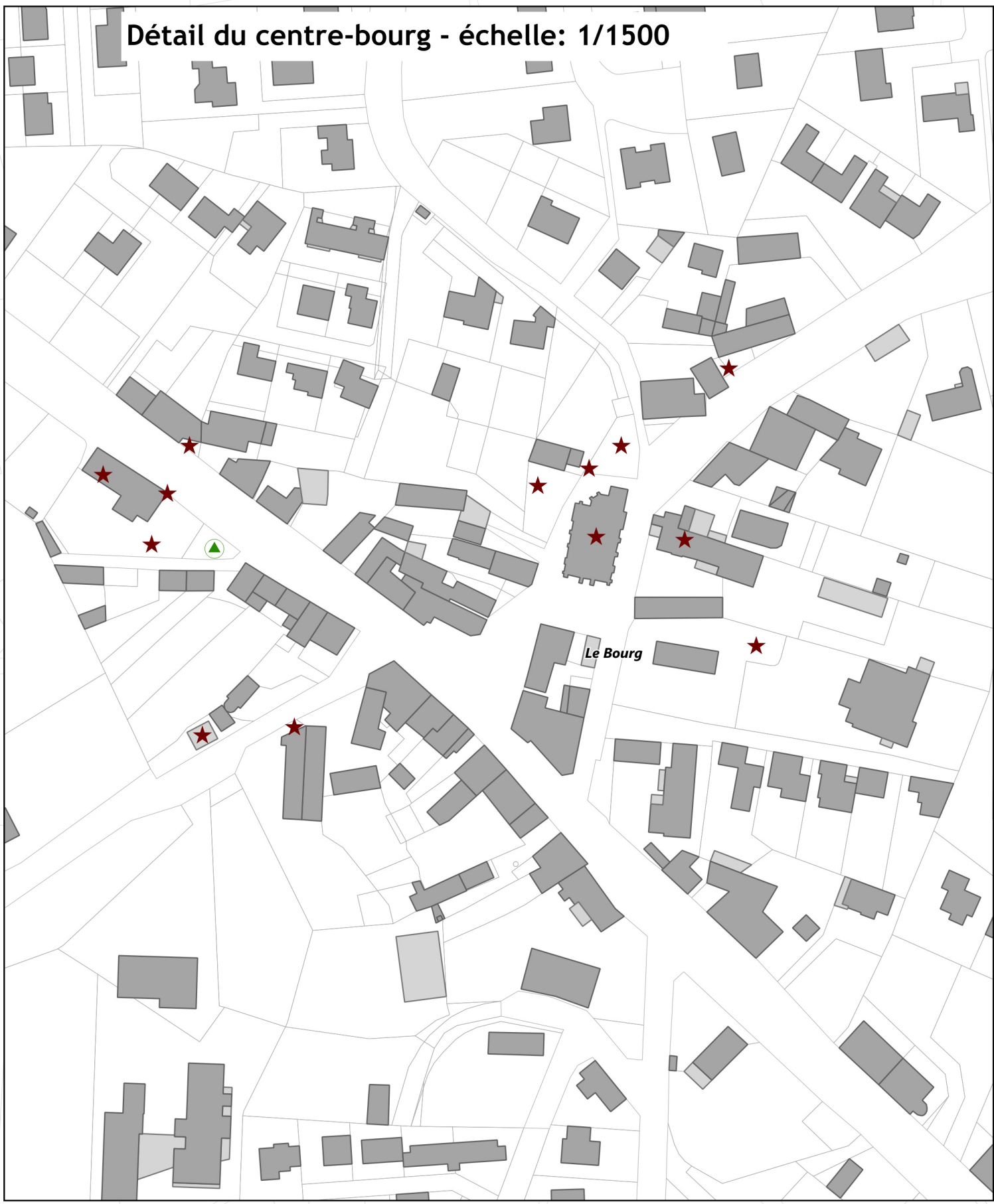


Légende

- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural au titre du L151-19
- ★ Petit patrimoine
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre du L151-23
- ▲ Arbre remarquable
 - Talus ou haie bocagère à préserver
 - Haie bocagère en EBC et/ou en boisement à préserver
 - Boisement à préserver
 - Vergers
- Environnement
- Plans d'eau
 - Cours d'eau

0 250 500 m

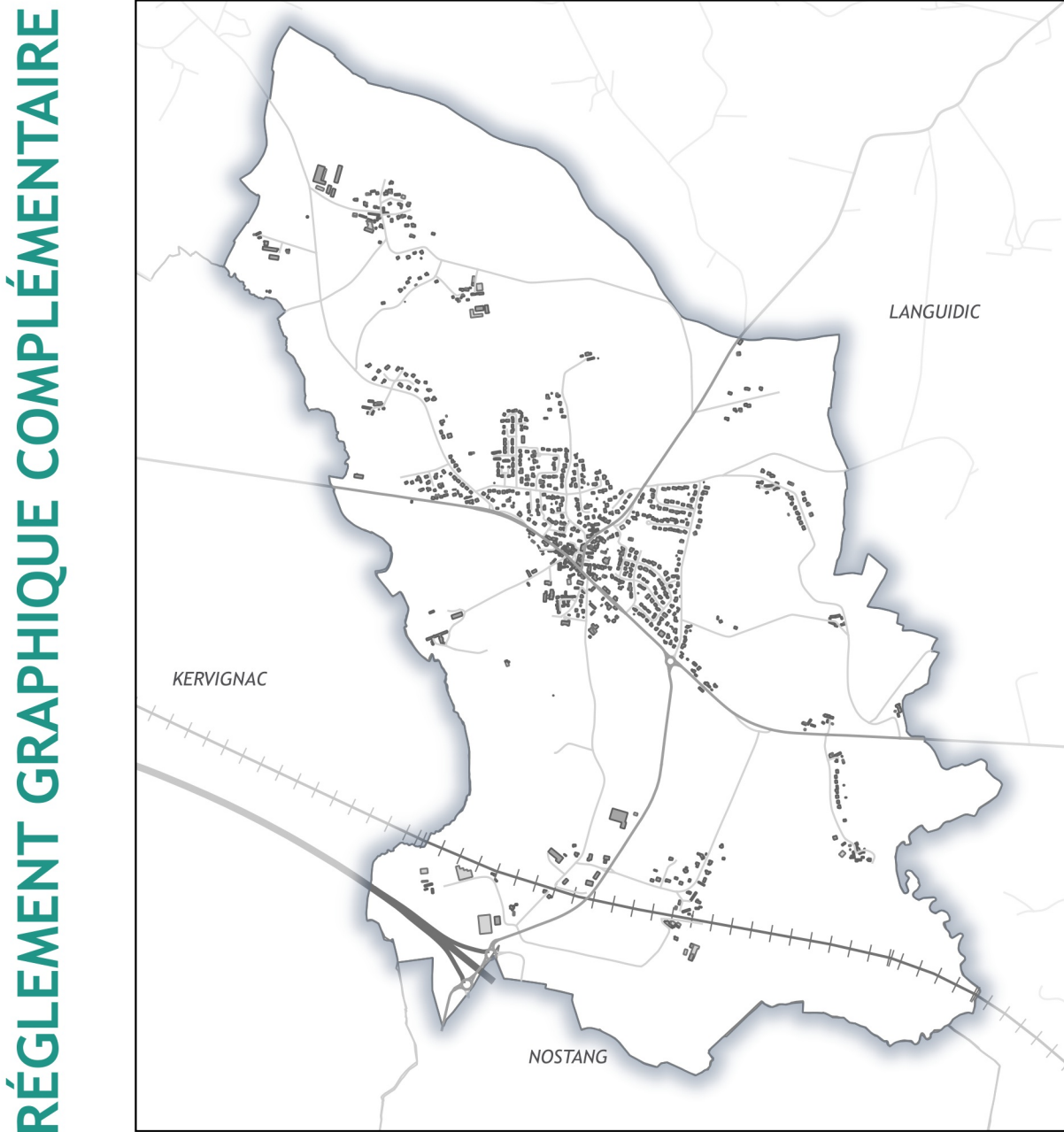
Détail du centre-bourg - échelle: 1/1500



COMMUNE DE BRANDÉRION PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé le 10 avril 2013, modifié le 24 janvier 2014, mis à jour
le 15 décembre 2017, modifié le 25 avril 2022

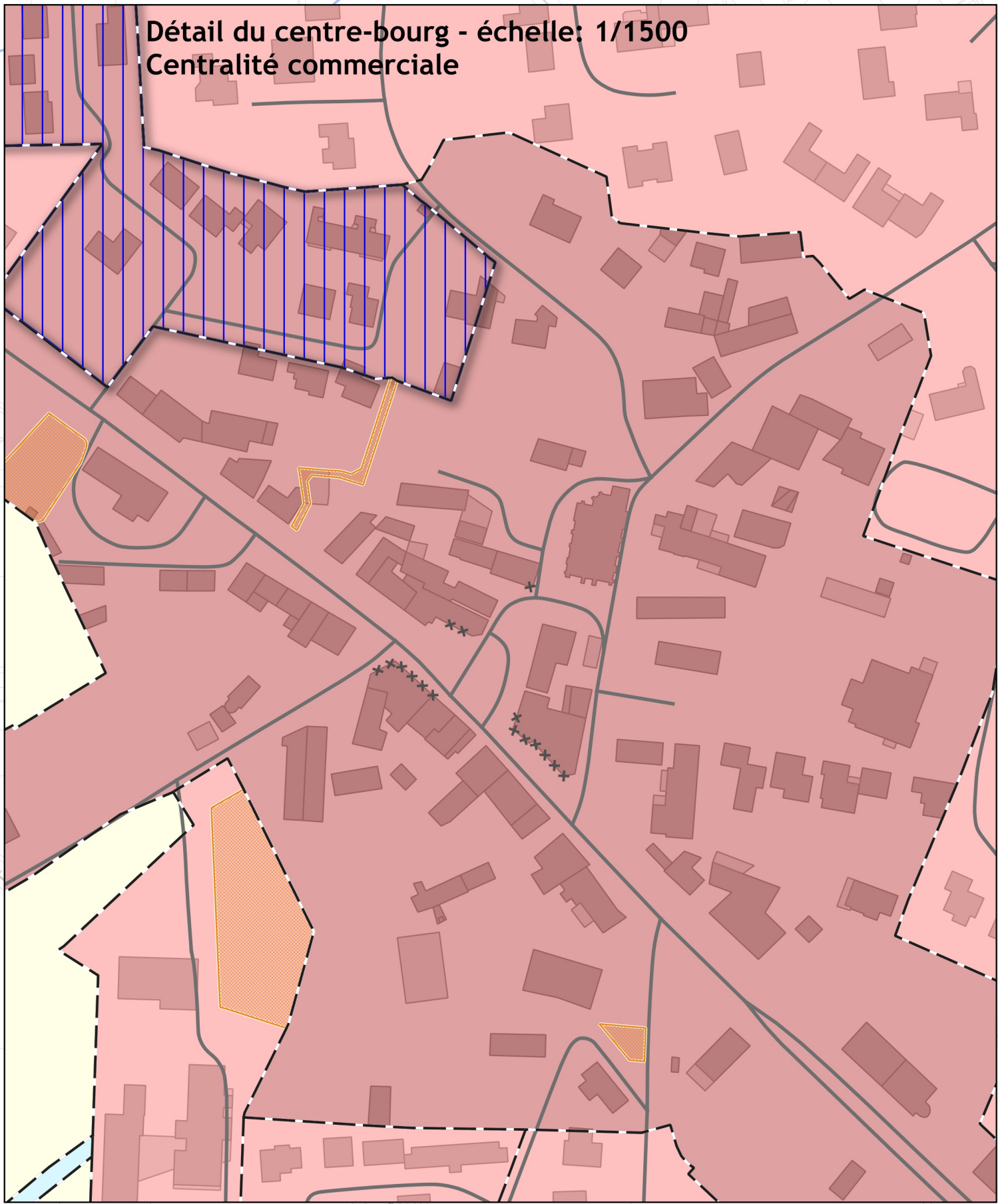
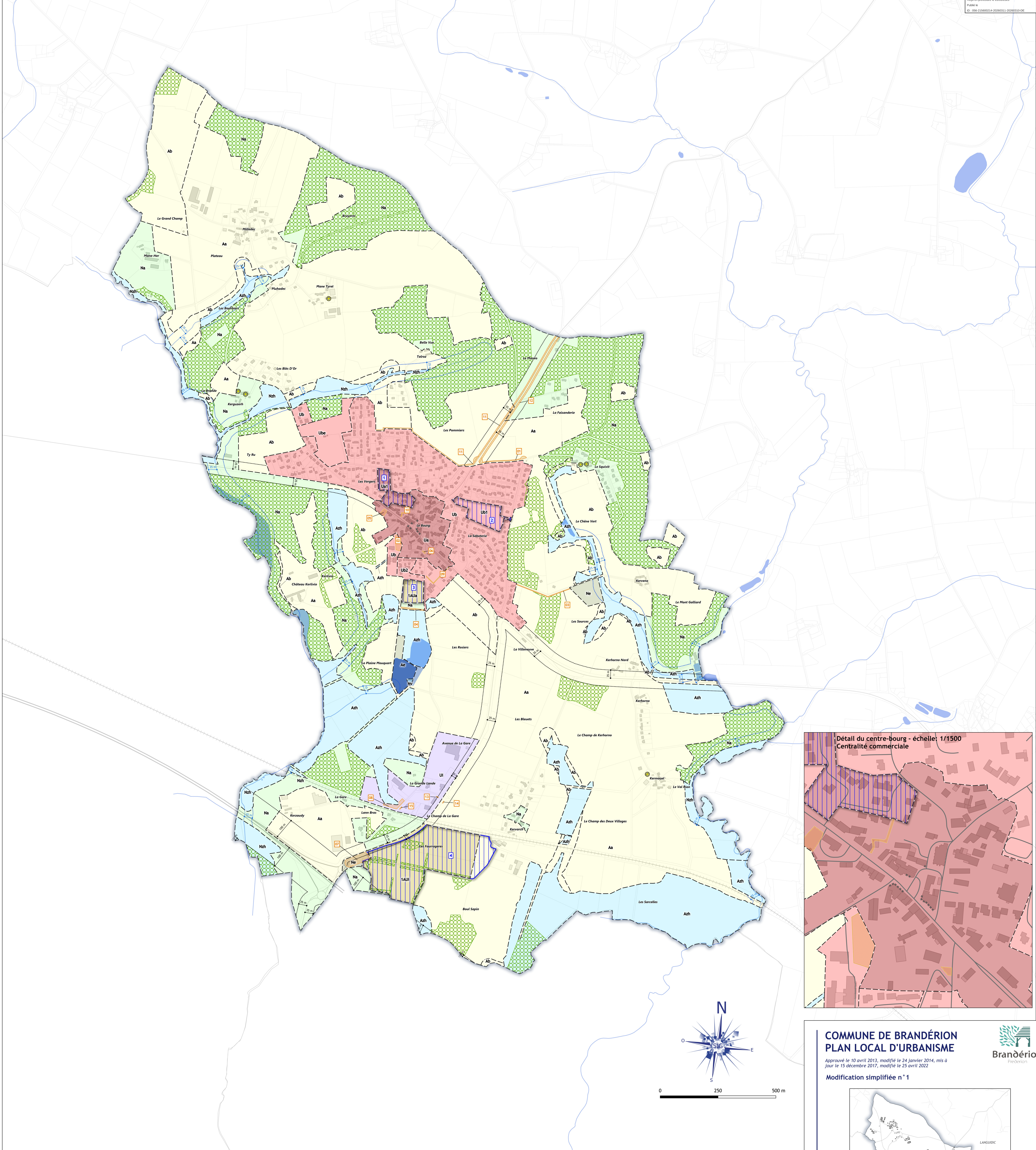
Modification simplifiée n°1



Echelle: 1/5000

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 11 mars 2026
Le Maire,
Jean-Yves CARRIO





Légende

- Zonage du PLU et son libellé
- PRESCRIPTIONS**
- Bâtiments susceptibles de changer de destination
 - Linéaire commercial à protéger ou à développer au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
 - Marge de recul aux voiries
 - Marge de recul aux cours d'eau (35 m)
 - Centralité commerciale à protéger ou à développer
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Eléments de paysage et de patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
 - Plan d'eau

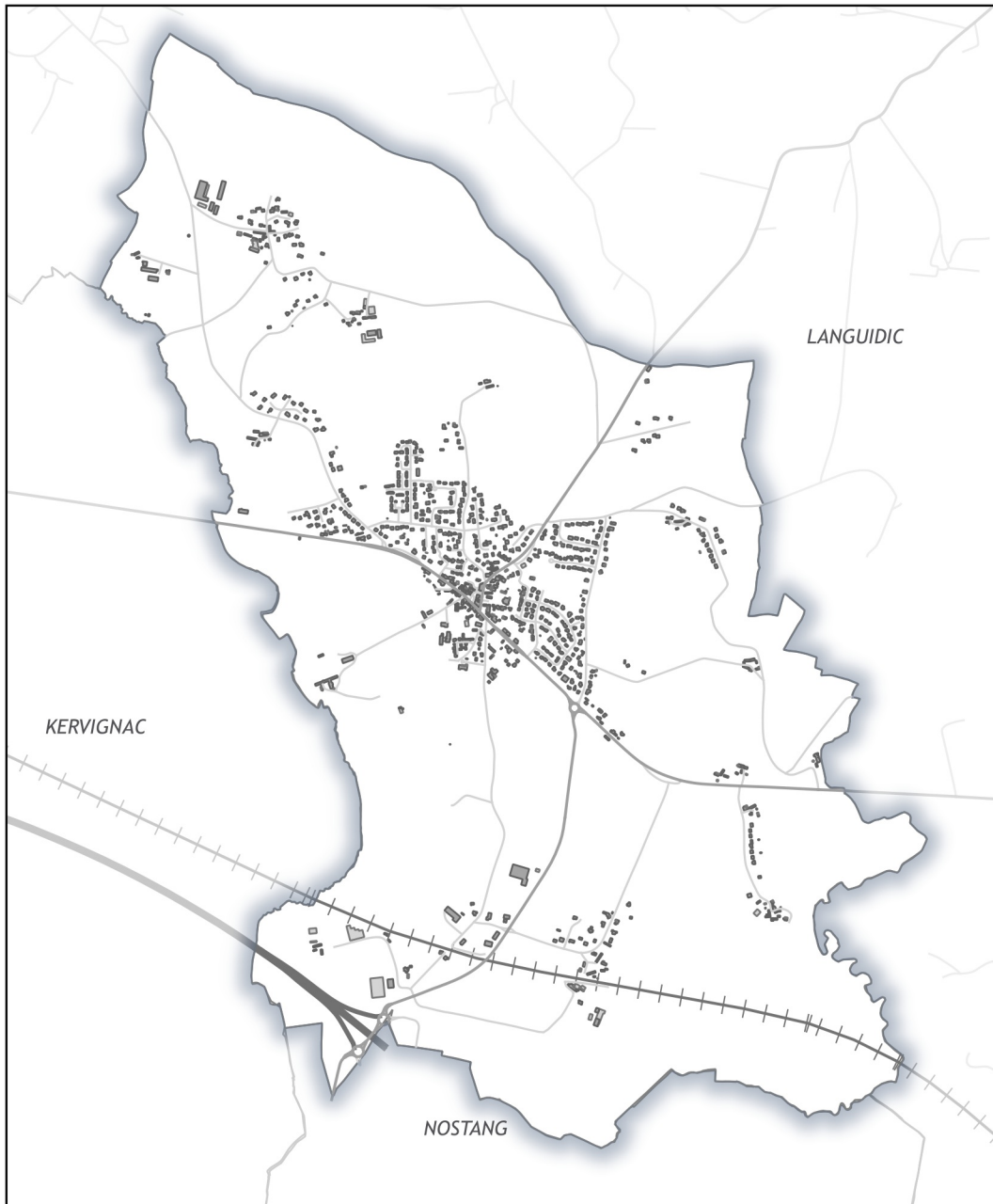
- Destination du zonage**
- Secteurs Ua
 - Secteurs Ub et Uc
 - Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
 - Secteurs urbanisés d'activités (Ui, Up)
 - Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne)
 - Secteurs agricoles (A)
 - Secteurs naturels (N)
 - Zones humides (Nzh-Azh)

N°	Objet	Bénéficiaire	Désignation	Surface (m2)
01	ER - Voirie	Commune	Élargissement de voies et du rond-point (RD 158 - R. Le Manzo)	1318
02	ER - Voirie	Commune	Aménagement du parking des écoles (Sacré-Cœur et de la Fontaine)	1435
03	ER - Chemin	Commune	Création d'une liaison douce "chemin de Kerveno" (largeur 3 m)	622
04	ER - Chemin	Commune	Création d'une liaison douce et d'un passage réseaux (largeur 2m)	525
05	ER - Espaces verts	Commune	Aménagement d'un espace paysager	519
06	ER - Voirie	Commune	Aménagement de la rue Claude Philippe	92
07	ER - Equipement public	Département	Création d'une aire de covoiturage	3929
08	ER - Voirie	Commune	Aménagement d'un parking pour la gare	1325
09	ER - Chemin	Commune	Cheminements piétons/vélos (largeur 3 m)	410
10	ER - Chemin	Commune	Cheminements piétons/vélos (largeur 2 m)	141
11	ER - Chemin	Commune	Cheminements piétons/vélos (largeur 5 m)	5815
12	ER - Chemin	Commune	Cheminements piétons/vélos (largeur 5 m)	3997
13	ER - Equipement public	Commune	Abri bus	29
14	ER - Equipement public	Commune	Abri bus	29
15	ER - Equipement public	Lorient Agglomération	Aménagement d'un quai de bus	40

COMMUNE DE BRANDÉRION
PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé le 10 avril 2013, modifié le 24 janvier 2014, mis à jour le 15 décembre 2017, modifié le 25 avril 2022

Modification simplifiée n°1



Echelle: 1/5000

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du 11 mars 2026

Le Maire,
Jean-Yves CARRIO

